



# CLUB AUTONOSTALGIE 26

**SAMEDI 18 MAI et DIMANCHE 19 MAI 2018**

## 11ème MECANIBOURSE

**Située au centre de la commune de 38980 VIRIVILLE**

(voir la description et le plan sur le [document de communication qui est destiné aux exposants](#) en ligne sur le site)

**Pour la première fois notre manifestation est organisée sur deux jours**

**Nous disposons d'une salle d'exposition**

### EXPOSANTS ECHANGEANT OU VENDANT DES PIECES ET/OU DES VEHICULES

La mécanibourse bénéficie d'un effort important de publicité: annonces dans la presse locale et sur Radio France Bleue Isère, dans la Vie de l'Auto, dans la Vie de la Moto, dans l'Indispensable, distributions de tracts dans les bourses et expositions régionales dès janvier 2018annonces dans les radios locales, panneauutage et banderoles routières.

**Un service de gardiennage assurera la sécurité du site durant la nuit du 18 au 19 mai.**

Comme en 2018, une tombola est organisée et le gain d'une moto PEUGEOT 125CM3ETD.(voir sur notre site Internet [www.club-autonostalgie26.fr](http://www.club-autonostalgie26.fr), onglet Mecanibourse)



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A renvoyer dûment complété et signé et accompagné du règlement à la secrétaire-adjointe:**

**YVETTE VILLARD 75 chemin nord du Poulet 38270 BEAUREPAIRE**

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

Référence de la pièce d'identité.....

TELEPHONE PORTABLE.....

EMAIL.....

TARIFS (avec un café offert)

1 A l'intérieur, dans la salle des expositions 10€ le mètre linéaire soit : 10€ x.....= €  
( les véhicules sont autorisés jusqu'à 8h30 pour effectuer le déchargement du matériel)

2 A l'extérieur, forfait de 20€ pour une surface de 24m2 (6mx4m) 20€ x.....= €  
( les véhicules sont autorisés sur la zone définie précédemment)

Avec votre réservation, il nous serait agréable de recevoir une photo ou un plan du stand que vous envisagez de placer. Restauration sur place possible.

**Editer la deuxième page et signer**

# MECANIBOURSE des 18 et 19 mai 2019

## REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le renvoi du présent bulletin signé et accompagné de son règlement par chèque bancaire à l'ordre de Club Auto Nostalgie 26.

L'encaissement des chèques se fera à réception. Tout emplacement réservé et payé sera acquis à l'association sauf en cas de force majeure. -

La sécurité sera assurée. En particulier, un agent de sécurité sera présent durant la nuit du samedi 18 au dimanche 19 mai.

Les installations commenceront le 18 mai à 6 h30 le matin en présence des organisateurs qui placeront les exposants.

Aucune installation ne sera tolérée avant 6 h30 et en l'absence des organisateurs.

Par respect pour les visiteurs, le remballage ne pourra pas commencer avant 17 h30 le 19 mai.

Les emplacements réservés et payés sont acquis à l'exposant jusqu'à 9 h. Après cette heure, ils seront à la disposition des organisateurs.

Les véhicules, pièces et objets exposés sont sous la responsabilité civile et pénale de l'exposant. Il lui appartient de veiller à ce que leur présence ou leur mise en fonctionnement éventuel ne mette les tiers en danger, et ne constitue un trouble à l'ordre public.

Les exposants peuvent apporter leurs propres tables, chaises, parasols, et tout ce qui est nécessaire à la présentation de leurs pièces, sous leur responsabilité.

Tout véhicule venu par ses propres moyens devra être assuré et être en règle au niveau du code de la route. Il en est de même pour son conducteur (permis valide, assurance, ...). Les organisateurs se réservent le droit d'exclure sur le champ tout exposant ne satisfaisant pas aux conditions cidessus, sans que celui-ci ne puisse exiger un quelconque remboursement ou dédommagement.

Les emplacements devront être rendus propres, sans débris, traces d'huile et/ou pièces abandonnées. Dans le cas contraire, un constat sera fait par huissier et l'exposant se verra facturer le nettoyage de son emplacement par une société spécialisée (Nb : la loi rend passible de 1500 euros d'amende ou plus l'abandon volontaire de débris sur la voie publique).

Un soin tout particulier devra être observé par les marchands situé dans la salle des expositions.

Je m'engage par la présente à réserver et à accepter les clauses du règlement ci-dessus.

**Date**

**signature**